



INFORMATIONS OFFICIELLES

Municipalité de Villars-le-Terroir

Bulletin No 3 - Décembre 2021



Edito

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec les dernières feuilles jaunes et rouges tombant sous la bise montante et l'arrivée des premiers flocons de neige que s'approche la saison hivernale avec ses courtes journées et ses températures frôlant le zéro degré matinal. Malgré le froid, il existe de multiples manières de se réchauffer le corps et le cœur : un moment chez soi au coin du feu avec une tasse de thé et un chat sur les genoux, une soirée chaleureuse entre amis ou en famille, la préparation de bricelets ou biscuits de Noël, un repas au restaurant lorsque les directives sanitaires le permettent.

A partir du 1^{er} décembre, nous comptons sur vous pour faire un bel accueil aux diverses activités proposées lors des fenêtres de l'Avent. Entre petites agapes et apéros pour les grands et activités pour les plus petits, chacune et chacun devrait y trouver son bonheur et surtout un joli moment de convivialité et de partage. De même, la fin de l'année sera marquée par la soirée de Nouvel An organisée par la Jeunesse de Villars-le-Terroir au complexe communal. Nous espérons que cet événement pourra avoir lieu et nous permettre ainsi de marquer dignement le passage à l'An nouveau. Merci à tous ceux qui se démènent afin de maintenir des activités au sein de notre village malgré la situation.

Ce dernier numéro de l'année est aussi l'occasion de penser aux personnes dont la vie a été chamboulée durant l'année 2021, que ce soit par la perte d'un proche, par un virage inattendu dans le cadre professionnel, familial ou personnel. C'est également pour nous l'occasion de vous souhaiter à toutes et tous, lectrices, lecteurs, familles et amis de merveilleuses fêtes de fin d'année 2021 et une belle entrée dans la nouvelle année 2022. ■

Pour la Municipalité, Céline Schmid



*La Municipalité ainsi que les collaboratrices et collaborateurs
de l'Administration vous souhaitent
un Joyeux Noël et une Bonne Année 2022*



Billet du Syndic

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis l'arrivée du Covid-19 dans nos vies, nous avons dû renoncer à de nombreuses rencontres de toutes sortes tant politiques, que sportives ou culturelles qui auparavant jalonnaient notre quotidien.

Depuis cet été, nos sociétés locales dont VisàVi, la société de jeunesse, le football-club et le Bouvreuil ont pu reprendre un rythme de croisière avec la tenue de différentes manifestations, pour la plus grande joie de tous.

Nous avons également eu l'honneur de recevoir le Président de la Confédération, Monsieur Guy Parmelin, lors d'une soirée marquant les 100 ans de l'UDC-Vaud.

Par ailleurs, nous avons accueilli le forum de l'économie du Gros-de-Vaud, qui donnait rendez-vous à un parterre du monde économique et politique avec la présence de la Conseillère d'Etat, Madame Christelle Luisier Brodard.

Grâce à l'enthousiasme de ces nombreux comités d'organisation très différents, la population d'ici ou d'ailleurs peut enfin renouer avec le plaisir de rencontres amicales.

Nous espérons qu'en 2022 les traditionnelles rencontres avec notamment nos aînés et nos nouveaux habitants pourront à nouveau se dérouler malgré les récentes nouvelles qui annoncent une aggravation de la pandémie.

Dans quelques jours nous fêterons Noël et le passage à la nouvelle année. Je vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes dans vos foyers et vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur et santé. ■

Pascal Pollien, Syndic

Aménagement routier

Suite à la construction d'une nouvelle habitation privée, l'intersection « Avenue de la Grange-à-Janin / Chemin de la Bocheire » a été finalisée. Cet aménagement a été réalisé en conformité avec la loi sur la circulation routière (LCR) imposant, entre autre, des critères de visibilité.

Outre un accès au nouveau logement, deux places de stationnement public ont été balisées.

Trônant juste à côté, un transformateur électrique d'une autre époque, propriété de Romande Energie, pourrait laisser songeur quant à l'esthétique du lieu. Il se trouve que, malgré son aspect vieillot voire

Remerciements

C'est le 1er janvier 2011 que Madame Yolande Crottaz a repris la conciergerie de l'église en collaboration avec Madame Marie-Louise Pittet jusqu'en juin 2019 puis avec Madame Katarina Reist.

Afin de se consacrer pleinement à sa nouvelle activité professionnelle, elle a décidé de quitter ses fonctions à fin 2021.

La Municipalité la remercie pour ces nombreuses années de précieuse collaboration et lui souhaite de trouver pleine satisfaction dans la poursuite de ses activités professionnelles et personnelles. ■

La commune de Villars-le-Terroir a engagé Madame Sylviane Sterchi le 1er novembre 2011 et tient aujourd'hui à la remercier et à la féliciter pour ses 10 ans d'activité en qualité de secrétaire municipale.

La Municipalité lui exprime toute sa reconnaissance pour son engagement sans faille, pour ses multiples compétences et son sens du devoir durant ces années. Nous nous plaignons à relever également son soutien à la nouvelle équipe qui a pris ses fonctions le 1er juillet 2021. ■

Au nom de toute l'équipe municipale, MERCI.



rustique, celui-ci est, à l'heure actuelle, toujours en fonction et ce pour une durée de trois ans au minimum! ■

Jean-François Pittet, municipal



Joyeux anniversaire

L'année 2021 a été un millésime exceptionnel pour notre commune. Nous avons eu le privilège de fêter 6 nonagénaires. Il s'agit de Mesdames Suzanne Brandt, Anne Holbick et Odile Pittet ainsi que Messieurs Paul Dupuis, Georges Fattebert et Michel Pittet.

Un tel anniversaire méritait bien d'être célébré par notre commune, et c'est avec grand plaisir que des membres de la Municipalité de Villars-le-Terroir ont rencontré nos aînés pour leur remettre une petite attention à cette occasion.

90 ans d'existence inspirent à tous une grande admiration. On imagine volontiers une vie bien remplie, riche d'expériences avec son lot d'émotions, d'amitiés et de partage. À vous tous chères et chers nonagénaires, le village lève un verre à votre bonne santé !■



Complexe communal

Vous n'êtes certainement pas sans savoir que le complexe communal avait besoin d'un gros rafraîchissement, justifié par son âge respectable de plus de 30 ans.

Le Conseil communal a accepté en 2019 déjà le préavis relatif à la rénovation du complexe. Cependant, la pandémie du Covid-19 nous a empêché de débiter les travaux dans la lancée et c'est en 2021 seulement que ceux-ci ont pu être exécutés.

Le bureau d'architecte AARC Sàrl à Echallens a assuré la supervision des travaux et la coordination des différents corps de métiers.

Des rafraîchissements aussi bien intérieurs qu'extérieurs, concernant exclusivement la partie de l'« ancien » bâtiment ainsi qu'une mise aux normes actuelles de l'isolation étaient prévus.

La plus grosse intervention concernait la toiture dont l'isolation était dans un état incroyable, nos amies les fouines ayant effectué de menus travaux afin de s'y installer !



La verrière située au niveau des classes amenait énormément de chaleur en été et laissait passer les courants en hiver. Dès lors, cette dernière a été recouverte et d'autres puits de lumière ont été conçus permettant ainsi une économie de chauffage.

L'ensemble de la couverture a été rénovée, de même que la ferblanterie en cuivre qui a été totalement remplacée.

L'isolation et le crépi des façades ont été refaits. La façade du côté de la place de jeux a dû subir un rafraîchissement important, car là aussi, nos amis les bêtes, dans le cas présent des fourmis avaient élu domicile et s'étaient installées jusqu'au toit.



Comme on dit, un « coup de peinture » a été donné à l'intérieur de tout le bâtiment. Le sol de la salle de gym a été refait à neuf, à la grande satisfaction des sportifs. Le parquet de la scène, suite à un ponçage et une vitrification, a retrouvé une nouvelle jeunesse.



Les luminaires ont été entièrement remplacés par des systèmes LED.

Toutes les fenêtres et les stores ont été changés. La cuisine a été entièrement repensée et un nouvel agencement a été installé.



A l'extérieur, la géométrie des marches d'accès a été revue.



Afin de gêner le moins possible les occupants du complexe communal, en particulier les écoliers, les délais pour les interventions des maîtres d'état étaient très courts. Les travaux ont été presque entièrement réalisés durant la période estivale, principalement pendant les vacances scolaires. Dans l'ensemble, les entreprises mandatées ont pu respecter les délais très serrés, ceci malgré quelques aléas.

En amont, la place de jeux a elle aussi été complétement rénovée. ■

Lionel Favre, municipal



Jeunesse de Villars-le-Terroir

Chers Villardiens, Chère Villardières,



Après 2 ans de calme plat, nous avons enfin eu le plaisir de pouvoir organiser une fois de plus notre traditionnelle soirée Suze.

Les dix-neuf membres de notre jeunesse se sont retroussés les manches pour organiser deux belles soirées sur le thème de la Suze et nous avons été largement récompensés ! Ce week-end fut un franc succès grâce à la

centaine de personnes au souper fondue et plus de mille deux cents personnes à la soirée. Un grand merci pour votre participation et votre soutien !

N'ayant pas coutume de nous reposer sur nos lauriers, nous vous accueillerons pour le nouvel an sur le thème de "Las Vegas." L'année 2022 sera quant à elle, si la pandémie ne s'en mêle pas, tout aussi festive avec nos traditionnelles manifestations mais pas que ... Le premier week-end de décembre 2022, nous accueillerons le Téléthon des jeunes dans notre beau village sur le thème de l'Oktoberfest. C'est l'occasion pour nous de soutenir une cause qui nous est chère.

Nous vous remercions à nouveau pour votre participation et votre soutien au fil des années et nous nous réjouissons d'ores et déjà de fêter la nouvelle année en votre compagnie ! ■

La jeunesse de Villars-le-Terroir



Cela s'est passé à Villars-le-Terroir



22 septembre 2021,
Concert de la Lyre sur la place de l'église



23 septembre 2021,
Séance d'informations à la population sur
l'aménagement du territoire (PaCom)



9 octobre 2021,
Inauguration de la place de jeux



22 octobre 2021
100 ans de l'UDC Vaud

Le Conseil communal s'est réuni en date du 11 octobre 2021

pour sa première séance de cette nouvelle législature 2021-2026.

En préambule, Messieurs Ryan Hunt, Julien Mettraux, Sébastien Pittet et Pascal Weinmann, excusés lors de l'assermentation, sont assermentés par le Président.

S'en suit la nomination du Vice-Président du Conseil qui n'avait pas été élu lors de l'assermentation. Monsieur Patrick Weinmann accepte le poste et est élu par acclamation, aucun autre candidat ne s'étant porté volontaire. Le bureau du conseil est donc au complet et sa composition peut être consultée sur le site de la Commune.

La séance peut donc débiter. Le Conseil doit encore nommer des délégués et suppléants pour deux associations à savoir l'EFAJE et l'ASET. Mesdames Muriel Favre-Pittet et Annick Frasseren sont nommées pour l'EFAJE avec comme suppléant Monsieur Christophe Bürgin et pour l'ASET Messieurs Jean-Joseph Pittet et Jean-Charles Pittet. Cette manière d'agir vise à obtenir une synergie entre les commissions ASIRE et EFAJE et la STEP qui deviendra par la suite ASET.

Dans la communication du Président, celui-ci remercie la Municipalité pour l'excellente organisation de l'inauguration de la place de jeu fraîchement rénovée. Notre ancien Syndic Monsieur Eric Glauser et notre ancienne Municipale Madame Véronique Pittet-Allaz ont d'ailleurs été conviés pour les remercier de l'excellent travail qu'ils avaient fourni en amont. Des remerciements vont aussi à l'ancienne structure d'accueil des enfants, Le Moulin à dîner (MAD), qui a fait un don à la commune pour la réalisation de cette rénovation. Petits et grands ont passé un bon moment sur cette place qui en verra beaucoup d'autres.

Le Conseil passe ensuite au préavis municipal no 03/2021 concernant les délégations de compétences pour la législature 2021-2026. Le préavis est accepté à l'unanimité après lecture du rapport de la nouvelle commission de gestion et finance (COGEFIN). Une modification est apportée concernant l'autorisation de la Municipalité à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.-. Sur ce point, la COGEFIN soulève que la limite demandée est supérieure à celle de l'ancienne législature mais elle est consciente que l'ancien montant pouvait être contraignant dans des cas imprévisibles et/ou exceptionnels.

Le préavis municipal 04/2021 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2022 est ensuite passé au vote du Conseil. Celui-ci est aussi accepté à l'unanimité avec pour effet de conserver le taux d'imposition actuel de 76% de l'impôt cantonal de base. La COGEFIN souligne dans son rapport

qu'elle espère ardemment que la Municipalité continuera à tout mettre en œuvre dans les années futures afin de réduire la dette tout en empêchant une hausse du taux d'imposition. Un gros challenge pour notre commune.

Le dernier préavis à l'ordre du jour passe ensuite en consultation auprès du Conseil. Celui-ci porte sur la demande d'octroi d'un crédit complémentaire de Fr. 100'000.- pour la finalisation du plan d'aménagement communal (PACom) et la révision sur l'aménagement du territoire communal. Le préavis est accepté par 31 voix et deux abstentions. Un premier préavis concernant le même objet avait déjà été voté durant l'ancienne législature. Des modifications de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions entrées en vigueur après ce premier préavis ont abouti à plus de complexité et à plus de travail en amont. Ce complément intervient donc dans le but de préparer au mieux ce dossier qui va toucher une bonne partie de la population.

Concernant ce point, suite à la séance d'information à la population du 22 septembre 2021 et à la votation de ce préavis beaucoup de questions sont en suspens. Le conseil sera attentif à ce que la population soit informée du mieux possible raison pour laquelle une commission ad'hoc sera formée. Notre Syndic souligne que la Municipalité a à cœur de tout mettre en œuvre pour une gestion transparente de ce dossier. Nous en reparlerons rapidement.

Le Président remercie les Conseillères et Conseillers pour leur investissement et le travail fourni.

Prochaine séance le 13 décembre 2021.

Rappel que toutes les informations peuvent être consultées sur le site de la commune. ■

Steve Devolz, Président du Conseil Communal

Postes à repourvoir

La commune met au concours

- un poste d'employé(e) communal(e) polyvalent(e) 60% à 80%.
- Un poste d'aide-concierge pour l'église de Villars-le-Terroir.

Les annonces qui figurent au pilier public ou sur le site internet de la commune vous donneront toutes les informations nécessaires pour la postulation. ■

*La commune de Villars-le-Terroir compte à ce jour
1323 habitants*



VisàVi
Une association
pour bien vivre ensemble
à Villars-le-Terroir

Arrivés à la fin de cette année, un bref coup d'œil en arrière permet de nous souvenir de moments sympas partagés

ensemble dans notre village.

En effet, tant la Fête des Voisins sur la place de jeux du complexe scolaire en juin, que les grillades au refuge en collaboration avec la Jeunesse en septembre ou encore la fête d'Halloween au Resto à fin octobre ont été des moments propices à retrouver une certaine proximité, malgré les contraintes sanitaires à respecter.



Pour la fin de l'année et la prochaine qui commence bientôt, VisàVi continue sur cette belle lancée en vous proposant diverses animations / manifestations qui jalonnent les mois à venir (les dates précises seront communiquées ultérieurement) :

Décembre 2021 : les traditionnelles Fenêtres de l'Avent sont organisées et plus de dix dates sont prévues pour passer des fins de soirées dans la bonne humeur. Un grand merci aux familles volontaires, à la Jeunesse, au FC Villars-le-Terroir, etc. qui se sont inscrites et vous attendent avec plaisir lors de ces agapes vespérales.

Mars 2022 : notre Assemblée générale permettra de faire un point de situation sur l'exercice écoulé et les projets à venir (voir ci-dessous)

Mai 2022 : VisàVi vous propose de bouger en ce joli mois ! En effet, avec le soutien de la Commune, nous envisageons de participer au « Duel intercommunal Coop de suisse.bouge » qui est le plus grand programme national destiné à encourager l'activité physique au sein de la population. En d'autres termes, cette fête du mouvement permettra d'être actif dans la bonne humeur et juste pour le plaisir, sans pression liée à une quelconque performance. La formule exacte n'est pas encore arrêtée (nombre de jours, programme, etc.), mais les possibilités sont nombreuses (en groupe ou en individuels). La concurrence sera rude entre communes de taille comparable 😊 et nous aurons besoin tant de participants que de bénévoles pour mettre sur pied ces joutes sportives !

Nous reviendrons vers vous prochainement avec de plus amples détails.

Juin 2022 : nouvelle édition de la Fête des voisins.

Pour rappel, deux organisations régulières sont également possibles et n'attendent que vous :

Soirée jeux : pour les passionné-e-s de jeux en tout genre (de cartes, de société, de stratégie, de culture générale, etc.), tous les derniers jeudis du mois dans la salle du Resto, vous pouvez venir, seul-e ou accompagné-e, avec / sans jeux de société et passer un moment avec les personnes présentes (! **pass sanitaire obligatoire** !).

Soirée groupe de lecture : pour celles et ceux qui veulent se réunir autour des livres pour présenter un ouvrage, donner lecture, découvrir des auteurs ou simplement écouter et chercher l'inspiration pour un prochain livre, un groupe de lecture est prêt à se rencontrer environ une fois tous les deux mois.

Contact : Dominique Chabloz (078/845.51.32 – chabloz.d@bluewin.ch) ou
Dominique Bielser (079/750.52.40 – dominique.bielser@gmail.com)

En nous réjouissant de vous croiser à l'occasion de l'une ou l'autre de ces manifestations (qui se dérouleront dans le respect des conditions sanitaires du moment), nous remercions la commune de son soutien et vous souhaitons de passer, avec un peu d'avance, de belles Fêtes de fin d'année. ■

VisàVi

C'EST LA VIE...

La commune a le plaisir de souhaiter la bienvenue à 11 enfants qui sont nés entre le 12 août et le 19 novembre 2021 et de féliciter les heureux parents.

Si vous souhaitez publier des événements dans cette rubrique (naissance, mariage, décès), contactez la rédaction. ■

office.population@villars-le-terroir.ch.

Un nouveau chien ? Plus de chien ?

N'oubliez pas de l'annoncer auprès de
l'Administration communale !





Portrait de Villardier Olivier Berdoz Berdoz-Audio

Quelles prestations offrez-vous ?

- Une adaptation sur mesure d'appareils auditifs d'après une étude approfondie des besoins du patient
- Le suivi de l'adaptation et le service après-vente (piles, nettoyages, réglages, etc.)
- Des protections auditives adaptées au contexte professionnel ou de loisirs : chantier, musiciens, tirs à l'armée, chasse, etc.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

Pour le malentendant, il y a coupure de communication avec ses proches. Le fait de participer à rétablir ce contact précieux avec son entourage est une grande satisfaction. Comme je suis installé en campagne, le service à domicile a rencontré un vif succès. Peut-être particulièrement en raison des restrictions sanitaires mais pas seulement. Le fait de se rendre chez le patient permet un contact privilégié et une adaptation qui correspond au mieux à son environnement.

Depuis combien de temps êtes-vous installé à Villars-le-Terroir ?

Depuis mai 2020

Quel est votre dicton préféré ?

« Le bouche à oreille est le meilleur des médias » de Bill Berhbach

Quelque chose à ajouter ?

Il y a souvent des réticences à consulter un audioprothésiste mais une fois l'adaptation acceptée, la personne et ses proches sont très reconnaissants des solutions apportées et du confort d'écoute.

Il me semble que notre petite entreprise a trouvé sa place et que les clients satisfaits sont la meilleure des publicités !

Berdoz Audio Sàrl

Chemin de Roulin 1a – 1040 Villars-le-Terroir –
tél. 079 823 98 04

Lundi au mercredi : 8h00 – 18h00 ou sur rendez-vous
oberdoz@conseilaudio.ch – <https://conseilaudio.ch> ■



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'Administration communale sera fermée du

23 décembre 2021 dès 11h00

au 6 janvier 2022 à 8h00

En cas d'urgence, veuillez contacter
Pascal Pollien, Syndic, 079 102 54 10
Sylvain Juriens, vice-Syndic, 079 477 19 59



Séances du Conseil communal

Pour 2022

14 mars - 20 juin - 10 octobre - 12 décembre

Les séances se déroulent au « RESTO »,
elles sont ouvertes au public sous réserve des
restrictions liées au COVID.

Déchèterie communale

Pendant les fêtes de fin d'année, les horaires
seront les suivants :

Ouverture prolongée

Lundis 27 décembre 2021 et 3 janvier 2022

15h00 - 19h00

Fermeture

**les samedis 25 décembre 2021 et
1er janvier 2022**

Merci de votre compréhension. 🙏

Pour être informé en continu, rendez-vous sur

www.villars-le-terroir.ch